



Comment préserver nos paysages de la Plaine de Versailles ?

Formation paysage : mieux lire et comprendre son territoire pour mieux l'aménager

Dans le cadre de leurs engagements en faveur de la préservation des paysages, élus et techniciens des communes sont invités à participer à une formation animée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et organisée en collaboration avec la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports). L'objectif est d'apprendre à mieux lire et comprendre les paysages de leur territoire, pour en tenir compte de façon plus éclairée dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.

Une formation ancrée dans le terrain

La formation s'articule autour d'une balade paysagère permettant d'observer directement les dynamiques du territoire et d'échanger collectivement sur ses enjeux. Plusieurs points d'observation sur le parcours, invitant les participants à décrypter les relations entre le relief, le bâti, la végétation et l'eau, pour mieux saisir les logiques paysagères à une échelle plus large. Les thématiques abordées en accord avec les préoccupations communales actuelles : les formes d'urbanisation et leur évolution, les lisières agri-urbaines, l'intégration du bâti dans le paysage, la lecture du grand paysage – reliefs, vallées, points de vue.



Le rôle de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles

Cette formation s'inscrit dans une démarche plus large portée par l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et la DRIEAT, à l'initiative de la charte paysagère du territoire.

Née de la volonté de construire une vision collective et harmonieuse du développement de ce territoire d'exception, l'association fédère élus, habitants, agriculteurs et acteurs locaux autour d'engagements communs en faveur du paysage.

Pour les communes ayant adhéré à la charte, cette formation représente une opportunité concrète de prolonger cette démarche dans leurs projets communaux, en dotant leurs équipes d'une meilleure culture paysagère.

La charte paysagère, un outil au service des territoires

Actuellement en cours de révision, la charte paysagère de la Plaine de Versailles a pour objectif de répondre à un constat simple : les paysages de la Plaine constituent un patrimoine exceptionnel, reflet d'une histoire, d'un savoir-faire agricole et d'une biodiversité irremplaçables. Face aux défis climatiques, urbains et sociaux, il devient urgent d'agir ensemble pour préserver et valoriser ce cadre de vie. Pour cela la charte proposera des fiches outils simples à destination des communes, agriculteurs et particuliers. Rendez vous fin 2027 pour la signature !

La charte est avant tout un engagement volontaire, un contrat moral entre ses signataires. Elle se décline en plusieurs dimensions complémentaires :

- Un diagnostic actualisé du territoire (31 communes)
- Une cartographie des enjeux 2026 - 2036
- Un carnet de fiches outils pour agir concrètement



Issue du terrain et actualisée par ses habitants à travers des ateliers participatifs, cette charte se décline à travers 8 axes :

01 AXE AGRICOLE

La valorisation et l'innovation d'une plaine agricole protégée

02 AXE TRAME VERTE

Améliorer la qualité et la connectivité des habitats naturels en conciliant nature & activités humaines durables

03 AXE TRAME BLEUE

De la continuité écologique à la gestion de l'eau : les enjeux de la trame bleue pour une ressource partagée

04 AXE TRAME NOIRE

Sauver le paysage nocturne : les impacts de l'éclairage public sur les continuités écologiques

05 AXE LISIERES

L'aménagement des lisières agri-urbaines : un espace d'action commun à tous les acteurs du territoire

06 AXE SOBRIETE FONCIERE

Accompagner la sobriété foncière sur le territoire

07 AXE ACCESSIBILITE ET PAYSAGE

Renouer les liens par la découverte des paysages et de l'héritage patrimonial

08 AXE ENERGIE

L'énergie durable et locale : des opportunités à mener en réflexion

Ensemble, portons un regard partagé sur notre cadre de vie et les paysages que nous souhaitons transmettre aux générations futures.